



MARTINE
BERTHET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Madame la sénatrice Martine Berthet souhaite vous faire part de son intervention auprès du Président de la SNCF, M. Jean-Pierre Farandou au sujet de la réduction de lignes à grande vitesse dans le département de la Savoie.

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Dans un courrier du 10 avril dernier, Madame la Sénatrice avait questionné Monsieur le Premier Ministre, Gabriel Attal, sur la rationalisation des lignes directes Paris-Chambéry que subi le département de la Savoie. La réponse reçue le 5 juillet dernier l'informait qu'« aucune diminution de service sur les lignes TGV n'est à l'étude actuellement ». Celle-ci l'a donc amenée à la rédaction d'un courrier, ayant elle-même remarqué, dans le cadre de ses déplacements à Paris, la suppression des lignes Chambéry-Paris de 13h20 et de 18h22 sauf le dimanche, depuis le mois de juin dernier.

Or, la suppression de certaines lignes TGV engendre des conséquences majeures sur notre territoire. Alors que les lignes sont déjà saturées en périodes touristiques et de plus en plus souvent hors saison, le manque de billet disponible se fait ressentir autant pour les déplacements professionnels vers Paris que pour les flux touristiques. Il semble en effet paradoxal que des lignes soient supprimées alors que les billets disponibles sont rares.

Dans un objectif de décarbonation des transports, il semble que le renforcement de l'offre de la SNCF serait davantage louable que les suppressions engagées depuis 2018 sur le département de la Savoie.

Aussi, Madame la Sénatrice a demandé à M. Jean-Pierre Farandou si des ajustements de l'offre ferroviaire sont prévus pour une meilleure réponse à la demande.